



En application des dispositions légales, Police Riviera somme les personnes, propriétaires des véhicules ci-dessous, de se faire connaître afin de récupérer ceux-ci, actuellement entreposés sur le territoire des Communes de Vevey et de Montreux, dans les 30 jours qui suivront la date de cette parution.

Genre	Marque / Modèle	Couleur	N° cadre/chassis	Plaque/ vignette
Scooter	Aprilia Léonardo 125	Gris	ZD4MB0100VS001752	Sans
Moto	Yamaha Fazer 1000	Noire	JYARN251000002622	Sans
Moto	Apollo	Blanc et bleu	L08YHKE7481000323	Sans
Motocycle léger	Yamaha	Gris	Inconnu	Sans
Auto	Citroën	-	Inconnu	F-5599PW11
Auto	VW Passat	Grise	WVWZZZ3BZYP167847	Grèce-ZZA 6572
Auto	Skoda	Grise	Inconnu	PRA66FR
Auto	Renault Laguna	Grise	Inconnu	BJ819RN
Auto	Opel	Grise	Inconnu	VW569LR
Cycle homme	B-Twin Riverside 120	Gris	LC18E223140	Sans
Cycle homme	Rockrider ST540S	Bleu	ACF69380 / 0777119	Sans
Cycle homme	Lapierre Overvolt	Noir	Inconnu	Sans
Cycle homme	SPECIALIZED Epic	Gris	PP419616	Sans
Cyclomoteur	Stromer ST1	Noir	ST1S2J2644	Sans
Cycle enfant	STOCKLI Cobalt Team	Blanc et vert	F108Z0185	Sans
Cycle homme	STOKE XCT	Noir et bleu	SJ33021728	Sans
Cycle enfant	California Beasty	Gris et bleu	Inconnu	Sans
Cycle dame	Apache TomaHawk	Brun	A940401327	Sans
Cycle enfant	TREK MT220	Rouge et noir	159WTU13	Sans
Cycle électrique	Cannondale	Noir	52T85457320 /A810271095	PA23597
Cycle dame	Leopard	Rouge	F02116583 1105652	Sans
Cycle homme	B-Twin Triban 540	Noir	000000500344	Sans
Cycle homme	B-Twin Triban 500	Noir	000002060788	Sans
Cycle homme	K2B Recon	Rouge et gris	ACS044000016	Sans
Cycle homme	Olympic Delacombaz	Blanc et orange	2961	Sans
Cycle homme	Sundance Cool Typ	Blanc et bleu	GL01444707	Sans
Cycle homme	KONA Hahanna	Rouge	N7A00103	Sans
Cycle homme	Electra EBC3	Gris	ELW3D02590 / AA3743	Sans
Cycle homme	Inconnu	Navy pink	077111970135988	Sans
Cycle homme	Scott Voltage	Bleu	PT251375	Sans
Cycle homme	Totem Classic	Noir	S111211694	Sans
Cycle homme	Toplife	Noir et rouge	C1287472450	Sans

Passé ce délai, les véhicules seront débarrassés, ceci en conformité des dispositions de la loi du 26 mai 1986, article 26a, modifiant celle du 25 novembre 1974, sur la circulation routière (LVCR).